

PTP : L'UPA déplore les concessions importantes dans les secteurs sous gestion de l'offre

Longueuil, le 5 octobre 2015 – Pour l'UPA, il est déplorable que les productions sous gestion de l'offre représentant 43 % des revenus agricoles québécois fassent les frais de l'accession du Canada au Partenariat transpacifique (PTP), a dit le président général de l'Union des producteurs agricoles, Marcel Groleau.

Les concessions annoncées auront un impact important sur les entreprises agricoles québécoises et l'économie des régions. Par exemple, si on ajoute les concessions faites dans le cadre de l'accord Canada-Union européenne (AECG), on parle de plus de 5 % du marché des produits laitiers qui sera livré aux importations au terme de l'application des deux accords.

Les mesures de compensations annoncées devront faire l'objet d'une évaluation serrée pour veiller à ce que les pertes des producteurs soient entièrement compensées. À première vue, cela ne semble pas le cas, notamment au chapitre de la valeur des quotas.

Par ailleurs, des mesures concrètes doivent être rapidement prises pour assurer un contrôle rigoureux des frontières et le respect intégral des normes de composition fromagère. « C'est la seule manière d'assurer une gestion de l'offre efficace et fonctionnelle pour l'avenir. L'UPA s'attend à ce que le gouvernement fédéral prenne sans délai les mesures qui s'imposent », a ajouté M. Groleau.

Pour les autres secteurs agricoles qui sont exportateurs, notamment la production porcine, l'entente permettra de sécuriser leurs marchés dans les pays de la zone commerciale du PTP en leur assurant une capacité concurrentielle équivalente aux autres parties à l'entente, ce qui était l'enjeu de la négociation pour eux.

Au cours des dernières semaines, les producteurs se sont mobilisés comme rarement ils ne l'avaient fait. Ils ont porté haut et fort le message qu'ils veulent pouvoir vivre décemment de leur entreprise et y établir leur relève. Reste maintenant à savoir comment le gouvernement donnera suite à ces aspirations sachant que tous les producteurs agricoles du Québec demeurent FORTS ET UNIS », a conclu Marcel Groleau.

– 30 –

Source :

Patrice Juneau
Conseiller principal | Affaires publiques et relations médias
514 679-0540, poste 8591